

## DISPARITION DE LA PERSONNE MORALE (clôture de liquidation)

### Dépôt d'actes

- 1 copie de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant approuvé les comptes de liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation certifiée conforme par le liquidateur.
- 1 exemplaire des comptes définitifs de liquidation certifié conforme par le liquidateur.

### Publicité légale

- Attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou copie de celui-ci.

### Autres pièces

- Un pouvoir signé par le représentant légal, si nécessaire.

### Frais greffe

*(Règlement par chèque à l'ordre du greffe du Tribunal de commerce de Toulouse ou carte bleue)*

- Radiation ..... 13,93 €

### Formulaire

- Imprimé M4 en deux exemplaires signés en original.



**Observations :**

